Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 1er NOVEMBRE :

Aujourd'hui, Toussaint; demain, Les Trépassés. 305e jour de l'année.
Soleil : Lever, 6 h. 40; coucher, 16 h. 30.
Lune : Pleine lune du 27. Dernier quartier, le 3 novembre.
Pharmaciens de garde : MM. Willot, rue du Vieil-Abreuvoir ; Diery, rue Notre-Dame; Delecorte, rue du Moulin ; Boulois, rue de Mouveaux.

La Manifestation du Souvenir au Cimetiere envers les morts pour la Patrie et les victimes du Travail

Sous les auspices de la Municipalité, la Manifestation du Souvenir en l'honneur des morts pour la France, s'est déroulée, imposante, dimanche matin.

A onze heures, un long cortège s'est formé rue de la Gare, réunissant trente sociétés militaires patriotiques, sportives et musicales, accompagnées de leurs drapeaux. La Municipalité était représentée par MM. Wattremez, Thérin et Debrabander, adjoints, suivis des membres du Conseil municipal. A la suite de l'Association des Mutilés et Réformés, dont deux membres portaient une belle plaque de marbre, avaient pris place les parents des soldats disparus.

Toutes ces sociétés ont défilé aux sons entraînants des marches militaires exécutées par nos excellentes musiques. D'un bout à l'autre du trajet, et jusqu'au cimetière, la foule est massée sur les trottoirs et prend part, par son attitude émue et sympathique, à cette manifestation patriotique.

Au cimetière le cortège s'est arrêté vis-à-vis des tombes de nos glorieux morts, autour desquelles étaient groupés les drapeaux de toutes les sociétés.

DISCOURS DE M. WATTREMEZ, ADJOINT

Après avoir excusé M. Lebas, maire, empêché, M. Wattremez déclare que la Municipalité a voulu rendre un solennel hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie, et qui ont fait un rempart de leurs poitrines devant la horde allemande; ceux qui ne voulaient qu'une chose, la paix du monde, une paix durable. Malheureusement, leur sacrifice n'a pas encore apporté sur cette planète la paix tant désirée. Aujourd'hui, nous nous inclinons bien bas devant vous, parents éplorés, devant vous les mutilés de la guerre, et nous réclamons avec vous la fin de ces conflits sanglants et l'avènement de la Liberté de la Fraternité et de la Justice. Travailler ensemble dans ce but, n'est-ce pas ce a, chers morts, que vous avez voulu? C'est ce que nous voulons : l'union de tous les peuples. C'est avec respect et émotion que nous déposons ces couronnes aux pieds de vos tombes, gage de notre admiration et de notre éternelle reconnaissance.

Devant les monuments des Combattants de 1870-71 et des Victimes du Devoir, la même cérémonie s'est reproduite. M. Wattremez a également évoqué le souvenir de ceux qui ont succombé au travail ou à la guerre, et des couronnes ont été déposées au pied des monuments.

Les sociétés se sont ensuite reformées en cortège et après avoir parcouru les rues Papin, quai de Brest, Grand'Rue, celui-ci s'est disloqué Grand'Place.

REGRETTABLE INCIDENT

Le représentant de l'Union des Sociétés patriotiques se voit refuser par la Municipalité l'autorisation de prononcer son discours.

Pourquoi faut-il que cette cérémonie ait été attristée par un regrettable incident?

Selon l'usage traditionnel, l'Union des Sociétés patriotiques et militaires avait désigné l'un des présidents des sociétés qu'elle groupe pour rendre hommage en son nom aux morts pour la Patrie. C'est à M. Victor Cattelain, président des Vétérans des Armées de terre et de mer de 1870-71, que revenait cet honneur.

Le délégué de l'Union des Sociétés patriotiques s'est vu refuser par la Municipalité l'autorisation de prononcer son discours. M. Wattremez, adjoint, a allégué qu'il fallait respecter l'arrêté municipal pris l'an dernier et décidant que le représentant de la Municipalité seul pourrait prendre la parole à la manifestation officielle.

M. Cattelain a justement répondu que cette interdiction l'étonnait et l'attristait.

On ne voit aucune bonne raison d'interrompre une légitime tradition en vertu de laquelle quelqu'un des plus autorisés parmi les anciens frères d'armes des morts pour la France vient prononcer sur leur tombe les paroles du souvenir et de la reconnaissance.

Cette interdiction indique vis-à-vis des anciens combattants une injuste suspicion contre laquelle une protestation doit s'élever.

M. Victor Cattelain avait préparé un discours qui eût dit des choses que chacun pensait. Nous en citerons deux beaux passages :

...Au nom des anciens de la précédente guerre, j'adresse à tous ces vaillants, qu'on a appelés à juste titre les « Saints de France », les remerciements et l'expression de l'admiration des vétérans; c'est un honneur pour moi, qui ai connu la défaite de 1870-71, de célébrer ici l'immense victoire de 1918.

...Au nom des anciens, j'adjure nos jeunes gens de ne jamais oublier tout en gardant la fierté de notre victoire, les désastres d'autrefois. L'histoire nous enseigne qu'il faut toujours rester sur ses gardes et être vigilant.

C'est le vœu que j'exprime ici, en renouvelant à l'adresse des soldats qui sont morts pour la France, l'hommage renouvelé de l'admiration émue et de la reconnaissance infinie de ceux qui sont restés et qui leur doivent la liberté.

Vive la France éternelle!

LE CERCLE MILITAIRE ET LES ANCIENS MILITAIRES DE ROUBAIX AU MONUMENT DE M. LE LIEUTENANT-COLONEL DESPATURE.

La Société mutuelle des Anciens Militaires s'est rendue dimanche devant la tombe de son regretté président d'honneur, M. le lieutenant-colonel Despature, où M. Paul Reynaud, président, a prononcé un émouvant discours, au cours duquel il a rappelé les hautes qualités du défunt et les regrets unanimes des « anciens militaires » qui le tenaient en haute estime.

Puis, dans une allocution émue, le commandant Robyn, qui était entouré des officiers du Cercle Militaire, a dit que le Cercle Militaire ne pouvait manquer d'apporter l'hommage de ses profonds regrets au lieutenant-colonel Despature. Nous lui avons promis, a-t-il dit, de suivre ses exemplaires traditions et ses conseils; nous renouvelons aujourd'hui notre promesse à celui qui aimait tant les soldats et les jeunes gens de la Préparation militaire. Nous sommes venus comme de coutume au pied des tombes de nos héros; si nous n'avons pu nous exprimer, nos pensées sont allées vers eux, vers l'éternité, et leur souvenir reste toujours vivant.

« Mon colonel, déclare dans un superbe élan de patriotisme le commandant Robyn, c'est toute votre famille militaire de Roubaix qui vous apporte l'hommage de son souvenir reconnaissant. »

HALLE FLIPO. — Baisse vin 1.40 à 1.80; Beurre 15.00, supérieur 16.00 et 17.00; Gruyère, 10.00 et 12.00; Chester, 8.00 et 12.00. Pain d'épices, 4 et 4.50. Café extra, 10.00. Marmelade, 3.60 et 3.75. 62760d

N'ACHETEZ PAS UNE FOURRURE sans voir « Paris-Nouveautés », 100, rue de la Gare. Choix et prix sans pareils. On accepte les Bons de la Défense. 62687

L'Assemblée générale des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens

CAUSERIE PAR Me VICTOR DILIGENT, AVOCAT

L'assemblée générale pour 1920 de la Société de Secours Mutuels « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens » a eu lieu dimanche, 31 octobre. Elle s'est tenue, à 10 heures, dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce, en présence d'un grand nombre de membres.

Au bureau prennent place aux côtés de M. Edouard Duquenne, l'actif et dévoué président, MM. Joseph Wibaux, président d'honneur; Florentin Eloy, vice-président; Ed. Otrage, secrétaire; Lallemand, secrétaire-adjoint; Castel, trésorier, ses excellents collaborateurs.

Ayant déclaré la séance ouverte, M. Duquenne laisse la parole au secrétaire adjoint. Celui-ci donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

Puis le trésorier communique le rapport moral et financier de la Société pour l'exercice écoulé. Par les chiffres entendus, les membres ont pu acquérir la certitude que leur vieille société continue sa marche ascendante.

C'est ainsi que le capital social s'élève aujourd'hui à plus de 711.000 francs et que 193 nouveaux sociétaires sont inscrits et admis. 126 pensions sont servies, représentant une somme annuelle de 25.690 fr. 75. 18 membres sont appelés à bénéficier de la pension à partir du prochain exercice.

Recueillant l'assentiment de l'assistance, M. Duquenne remercie M. Castel de son exposé et lui adresse sa chaleureuse gratitude pour le concours constant et éclairé qu'il apporte à la gestion de la société. A l'unanimité, le rapport du trésorier est adopté.

Alors, le président reprend les différents paragraphes du compte-rendu moral et financier pour démontrer que, malgré la période de guerre si funeste à d'autres groupements, la Société des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens poursuit son essor. Un exemple, entre plusieurs autres : le capital social, qui était de 500.000 francs en 1914 est monté à 711.000 francs.

Ce que M. Duquenne tient surtout à souligner, c'est l'empressement qu'ont montré tous les sociétaires, au cours de l'année écoulée, à s'acquitter des cotisations arriérées, se libérant de deux des années de guerre sur quatre.

Il dit aussi l'apport donné par les Prévoyants aux emprunts nationaux.

Parlant de la quotité de la pension qui reste fixée à 150 fr., le président estime que les sociétaires doivent augmenter le nombre des parts souscrites pour arrondir cette pension. Il termine par une allusion au projet de loi sur la mutualité obligatoire qui améliorera les avantages, tant au point de vue des secours en cas de maladie, que de la retraite et de l'assurance au décès.

Une manifestation impressionnante s'est alors accomplie en l'honneur des prévoyants morts pour la France, dont la liste est lue par le président. Celui-ci invite ensuite l'assistance à se recueillir, debout, pendant deux minutes, dans la pensée des héros.

Une causerie par Me Victor Diligent, avocat à Roubaix, sur la Mutualité d'après-guerre, doit clore la réunion.

M. Duquenne, avant de lui donner la parole, adresse quelques paroles cordiales à Me Diligent, homme de devoir social, qui accorde tout son temps et son talent au service des associations.

L'orateur, après un préambule très aimable dans lequel il évoque les liens d'amitié qui l'unissent aux Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens, aborde son sujet.

A celui qui entend pour la première fois Me Victor Diligent, une surprise agréable est réservée. C'est le développement clair et sans phrases de l'idée qu'il veut traiter, dans une causerie émaillée d'anecdotes racontées avec humour.

L'esprit mutualiste est plus nécessaire encore après la guerre. Il faut développer cette idée de la prévoyance et de l'entr'aide, car le dévouement et l'héroïsme des champs de bataille ont fait place à l'égoïsme et au lucre.

Les salaires élevés ont entraîné la prodigalité; l'épargne est inconnue de beaucoup. A ces imprévoyants, il faut imposer la prévoyance; l'exemple mutualiste est la meilleure forme de persuasion. Soyons bons, soyons fraternels, passons en faisant le bien.

Des applaudissements prolongés saluent cette conclusion de Me Victor Diligent, que M. Duquenne remercie chaleureusement et fait acclamer membre d'honneur de la société.

Le président annonce enfin une bonne nouvelle : l'Association « Familia » donne 50.000 francs aux Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix-Tourcoing.

La séance est levée à onze heures et demie.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE** de : Brosses, 0.50; Beurre frais, 17.50; Confitures, 1.40, 2.50 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Fromage Chester, 7.80 le kil.

CUIRS. — Semelles pour femmes et enfants, 2.75 et 2.25 la paire; Talons, 1.00 la paire; Demi-semelles Falla 1.00 la paire.

VIN ROUGE (1.70 la litre). **VENTE LIBRE**
Mardi 2 novembre, de 8 à 11 h., 12c jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 12c jaunes et vertes.

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES DE LUXE
de repos et de fatigue
Salle des Fêtes, rue de l'Hospice

INSCRIPTION POUR LE CHARBON (Tour spécial). — Chaque ménage peut obtenir de 100 à 1.500 kilos, à raison de 40 fr. les 100 kilos.
1er et 2e secteurs, mardi 2 novembre, de 8 à 11 h.; 3e et 4e secteurs, de 14 à 17 h.

DISTRIBUTION DE CHARBON (Tour ordinaire). — Mardi 2 novembre, 14e et 15e secteurs.

LE PAIEMENT AUX ASSISTÉS. — Le paiement aux assistés commencera comme suit : Mardi 2 novembre, à 8 h. 10.000 à 10.700; à 9 h., 10.701 à 11.700; à 10 h., 10.701 à 12.300; à 11 h., 12.3001 à 12.600; à 2 h., 12.601 à 13.300; à 3 h., 13.301 à 15.00; à 4 h., 15.301 à 15.700.

BAISSE DE PRIX DU COKE. — A partir de ce jour, le prix du coke tout venant est fixé à 13 fr. l'hect. (au lieu de 14 fr. 50 antérieurement), pour enlèvement sur la cour de l'Usine à Gaz de Roubaix, 58, rue de Tourcoing.

Tout en lui signalant que le coke remplace avantageusement l'anthracite dans les foyers continus, la Société Roubaisienne d'Eclairage rappelle au public que la vente du coke est absolument libre et lui recommande instamment de ne pas attendre la période des grands froids pour faire sa provision; pour être sûrement et rapidement servi, l'enlèvement sur la cour est recommandé.

Heures de vente : de 7 heures ½ à 10 heures ½ et de 14 h. à 16 heures. 62471

LA MUTUALITÉ MATERNELLE ROUBAISIENNE a tenu son assemblée générale dimanche, à 15 heures, au siège de la Croix-Rouge, 2, rue de la Gare, sous la présidence de M. Joseph Wibaux, entouré de MM. E. Duquenne, le docteur Butruille, E. Dubois, Hagard, Goethals, Mmes Thiétard et Bouvry, du Conseil d'administration. Le trésorier expose la situation financière, qui, malgré les difficultés de l'heure présente, est absolument satisfaisante, et accuse un avoir de 12.770 fr. 55. Il a été payé depuis le mois d'octobre 1919, 3.048 fr. d'indemnités, 4.000 francs de layettes, 1.090 francs de primes, etc.

M. J. Wibaux donne d'utiles renseignements sur la marche de la société, et félicite les familles nombreuses, en faveur desquelles la Maternelle Roubaisienne porte le plus vif intérêt. Il rend hommage au dévouement incessant de Mme Thiétard, dame visiteuse, qui vient de recevoir la médaille d'argent du gouvernement en récompense de ses nombreux états de services. Il félicite aussi Mme Bouvry, de son admission au Conseil d'administration. La séance continue par le tirage d'une tombola et se clôture par une distribution de gâteaux aux enfants.

CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES. — Les lauréats qui n'ont pas encore retiré leur diplôme, 2, rue de la Gare, sont instamment priés de se présenter à cette adresse, mardi, 2 novembre.

De 8 heures à midi pour les lettres A à K; de 2 à 5 heures pour les lettres L à Z.

Ce sera le dernier jour de distribution.

LE VOL DE TISSUS DE LA RUE NOTRE-DAME. — Arrestation des coupables. — Nous avons relaté, il y a quinze jours, qu'un vol de tissus, d'une valeur de plus de 4.000 francs, avait été commis, nuitamment, avec effraction, dans le magasin de M. Boussemart, négociant, rue Notre-Dame, 40.

M. Auséau, commissaire de police du 2e arrondissement, à qui était confiée l'enquête, avait chargé les agents de sûreté Dupont et Smet, de faire les recherches.

Après bien des difficultés et des embûches, les deux agents sont parvenus à découvrir deux des auteurs du vol, qui ont été arrêtés et écroués au dépôt. L'instruction continue.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

CROIX

COMBUSTIBLE EN BAISSE. — Coke à 13.00 l'hectolitre au lieu de 14 fr. 50, sur cour de l'usine à Gaz de Croix. Comme par le passé, les commandes d'au moins 5 hectolitres sont livrées à domicile, dans n'importe quelle localité. Frais de voiturage au compte du client. 62747

ALLOCATIONS MILITAIRES, PUPILLES DE LA NATION, RECETTE DES CONTRIBUTIONS ET DES RETRAITES OUVRIERES. — Le percepteur se rendra à Croix, « Café de la Salle des Fêtes », le mercredi 4, pour : de 9 à 10 h., paiement des allocations militaires; de 10 à 12 h., paiement pour les Pupilles de la Nation (certificat d'admission vert); de 14 à 17 h., recette des contributions et paiement des retraites ouvrières.

WASQUEHAL

AU RAVITAILLEMENT. — Vente de chaussures, rue Hoche, mardi 2, de 8 à 11 h., et de 14 à 16 h. Vente de chaussures pour enfants (petites pointures) à 7 fr. Chaussures pour garçons à 21 fr. Chaussures de repos pour hommes à 21 fr. Chaussures de fatigue pour hommes à 31 fr.

TICKETS DE CHARBON. — Au ravitaillement. — Les personnes en possession de tickets de charbon sont priées de se faire inscrire les jours de ravitaillement de quinzaine des 3, 4, 5 novembre, sur la présentation de leurs tickets. Après ces dates ceux-ci n'auront plus de valeur.

RAVITAILLEMENT DE QUINZAINE. — Secteur du Capreau à l'école maternelle. Mercredi 3, à 8 h., pour les 1 à 7 rations; à 8 h. 30, pour les 6; à 9 h., pour les 5; à 9 h. 30, pour les 4; à 10 h., pour les 3 jusqu'au n° 100; à 14 h., pour les 3 rations à partir du n° 101; à 15 h., pour les 2, et à 15 h. 45 pour les 1 ration.

Secteur du Centre, rue Hoche. Jeudi 4, pour les 15 à 7 rations: à 8 h., pour les 6; à 10 h., pour les 5; à 14 h., pour les 4. Vendredi à 8 h. pour les 3 rations; à 14 h., pour les 2 rations; à 15 h. 30, pour les 1 ration. — Café : 250 grammes par ration pour 2,50; sucre : 250 grammes par ration pour 1,25. Se munir de monnaie.

VENTE LIBRE. — Mardi, jeudi et vendredi, rue Hoche, et mercredi à l'école du Capreau, de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. Beurre, suivant le cours; fromage Chester à 12 fr.; fromage américain à 7 fr.; cacao, 4 fr.; lentilles à 1,50; farine de pois à 4,50; phosphatine à 1 fr.; saindoux à 8,50; chicorée à 2,50 le kg; bœuf roti à 2,75; bœuf assaisonné à 5,50; sardines à 1,40 et à 2 fr.; saumon à 1,50; extrait de bœuf à 4 fr.; savonnettes à 1,25; bougies à 0,35; tapioca à 0,75; lessive Autolave à 1,10; pain d'épices à 1,25; nougat à 0,35; margarine à 13 fr.; confitures à 3,75; lait à 1,75.

WATTRELOS

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES DU CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES. — Dimanche a eu lieu, à 16 h. 30, dans la salle des fêtes chez M. Lecomte-Duhamel, la remise des diplômes aux familles nombreuses wattreloisiennes. Deux discours furent prononcés, l'un par M. Doutreligne, président de l'Œuvre des Grandes Familles d'après-guerre, et l'autre par M. Léon Beausire, conseiller municipal.

Dans son discours, M. Doutreligne souligne l'importance de l'Œuvre des familles nombreuses organisée dans le dessein d'adresser un témoignage d'admiration et de reconnaissance à ces familles.

M. Doutreligne remercie ensuite M. Lallemant, président des Anciens Combattants 1870-71, les Mutilés et Combattants de la grande guerre, qui ont honoré de leur présence cette fête des familles nombreuses, MM. Applincourt, Henri Hage, Omer Laloy et Ernest Dellattre, collaborateurs de l'Œuvre, sont également remerciés par M. Doutreligne.

M. Léon Beausire proclame que « les familles nombreuses ont bien mérité de la Patrie ». Elles ont conservé, pendant ces longues années de guerre, notre indépendance et la fierté de montrer plus que jamais notre titre de Français. Et ce n'est qu'en les imitant, en écoutant les voix si éloquentes et si autorisées qui leur adressent, aux noms de Dieu et de la Patrie, les plus pressants appels, en donnant au pays de nombreux enfants, que les Français et Françaises éviteront de nouvelles guerres et les épouvantables malheurs qui les accompagnent. Les nombreuses familles assurent à la France, s'écrie M. Léon Beausire, sa tranquillité et sa prospérité de jadis, elles lui permettront de continuer à travers le monde son rôle perpétuel d'apôtre de la vérité et de champion de la justice et de la liberté.

Le discours de M. Beausire est salué d'applaudissements de la part du nombreux public qui remplit la salle.

M. Doutreligne fait alors la lecture des noms des 100 familles wattreloisiennes ayant droit à un diplôme.

Après la distribution, un concert fut donné par plusieurs artistes distingués, MM. Emile Parent, basse; Eug. Bossuyt, ténor; Edouard Foulon, comique grime et Denis Baas, monologuiste, qui furent chaleureusement applaudis dans leur répertoire. Un excellent orchestre, sous la direction autorisée de M. Alfred Dubus, a accompagné les chanteurs, d'une façon impeccable.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi prochain 4 novembre, les consultations de nourrissons auront lieu aux heures suivantes :

Ecole du Touquet : à 9 h., pour les lettres A à G inclus, première série; à 10 h. 30, pour les lettres G à Z, deuxième série.

Ecole de filles du centre : à 14 h. 30, les lettres A à G, première série; à 4 h., les lettres G à Z, seconde série.

Les inscriptions nouvelles sont reçues pendant les séances de consultations; les parents peuvent également réclamer la carte d'admission tous les jours au Bureau de l'Office Social à la mairie. Se munir du livret de famille. Tous les enfants de Wattrelos, sans distinction de nationalité, sont admis aux consultations jusqu'à l'âge de deux ans.

LA MARAUDE. — Deux jeunes filles, Elodie Méra, 18 ans, et Elodie Ramon, 17 ans, demeurant toutes deux à Mouscron, ont été l'objet d'un procès-verbal par la police pour maraude dans un champ de navets, rue des Trois-Pierres.

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — La police a dressé procès-verbal à Jacques Dubois, 39 ans, propriétaire, et Joseph Vanderberghe, 42 ans, employé, demeurant tous deux à Roubaix, qui circulaient en bécane sur un trottoir.

LANNOY

LYS

RAVITAILLEMENT. — Semaine du 3 au 6 novembre. — Vente libre de : Crème de riz, 0.65; porc haricot, 2.20 la boîte; chicorée 8.40 le kil.; amidon, 4.00 le kil.; tapioca, 0.75 le paquet; savonnette, 0.85 le pain; pain d'épice, 4.70 le kil.; savon ménage, 1.75 le pain; saindoux, 8.75 le kil.; savon noir, 3.00 le kil.; sardines, 1.50 la boîte; lard fumé, 8.00 le kil.; savon blanc, 3.00 le pain; rôti, 3.00 le kil.; café, 7.75 le kil; vin, 1.85 le litre; saucisson, 12.00 le kil.; chocolat, 7.40 le kil.; huile, 7.50 le litre; vinaigre, 1.60 le litre; cacao, 4.00 le kil.; cirage, 0.30 la boîte; cuir, 9.00 le kil.; jambon, 9.00 le kil.; brosses en crin, 3.00 la pièce; brosses chiendent, 2.00 la pièce; chocolat, 0.40 la tablette; sardines, 1.75 la boîte; brosses au cirage, 0.40 la pièce; à bottines, 1.25 la pièce; habits, 1.25 la pièce; à laver, 3.00 la pièce; poivre gris, 0.60; poivre blanc, 0.65; savonnette Bap Soap, 1.25; Corned Bœuf, 4.15; chaussures pour garçons et fillettes, 35 à 40 fr.; jupons, écharpes, chandails, chaussettes.

Le ravitaillement est ouvert du lundi au samedi inclus.

VENTE DE SUCRE. — 500 gr. par personne à raison de 1 fr. 75. — Mardi 2 novembre, secteur 1; mercredi 3, secteur 6; jeudi 4, secteur 5; vendredi 5, secteur 4; samedi 6, secteur 3; mardi 9, secteur 2. Prière de se munir de monnaie.

TOUFFLERS

RAVITAILLEMENT. — La Mairie nous prie de communiquer : Le local de vente du ravitaillement sera transféré au bâtiment situé derrière l'église, près du square, à partir du 4 novembre.

MERCIER Frès de PARIS
La plus importante exposition
467 de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI 1er NOVEMBRE :

Fête de la Toussaint.
Théâtre Municipal : à 3 h., matinée, « La Poupée »; à 8 h., soirée « Manon ».
Pharmaciens de garde : MM. Hache, 4, place Notre-Dame; Capelle, 155, rue du Tilleul.

LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE ET CIVIQUE

Hommage aux morts pour la France et aux Victimes du Devoir et du Travail

L'Administration municipale, à l'occasion de la fête de la Toussaint, a honoré solennellement la mémoire des morts glorieux de la guerre et des humbles victimes du devoir et du travail.

Cette manifestation du souvenir fut émouvante et grandiose.

LE CORTEGE

Dès dix heures et demie, toutes les sociétés de la ville se trouvaient rassemblées place de l'Hôtel-de-Ville et dans les rues adjacentes. Peu après elles se dirigeaient en cortège vers le cimetière. En tête de l'imposante colonne marchaient les gendarmes à cheval, suivis des tambours et clairons de la Fédération scolaire, des pompiers, de la Musique municipale, du Conseil municipal et de toutes les sociétés, avec leurs étendards, drapeaux et fanions. De magnifiques couronnes étaient portées par les diverses délégations.

La Fédération des Combattants était précédée d'un groupe de fillettes et garçons, orphelins de la guerre, portant chacun une gerbe de fleurs. Celles-ci étaient destinées aux tombes des soldats français inhumés dans notre nécropole pendant l'occupation.

Sur tout le parcours du cortège qui a défilé devant une foule nombreuse et recueillie, les musiques ont fait entendre des marches entraînantes alternant avec les sonneries des clairons et trompettes.

AU CIMETIERE

Au cimetière, devant le monument des victimes du travail, M. Aimé Cailliau, conseiller municipal, a magnifié la mémoire de ces morts obscurs tombés à la tâche.

Après qu'une couronne eut été déposée, le cortège s'est dirigé vers le mausolée élevé aux grands morts de l'histoire. Plusieurs couronnes sont également placées au pied de ce monument, au nom de la ville de Tourcoing, de la Fédération des Combattants et du groupe des Mutilés.

Entouré des drapeaux des sociétés, M. Joseph Legrand, président de la Fédération, évoqua le souvenir des chers disparus et rendit hommage à la grandeur du sacrifice noblement accompli par les héros de la guerre.

Ayons, dit-il, devant les yeux le sacrifice de nos morts. Nous les glorifierons alors comme ils méritent de l'être et nous accomplirons leur suprême volonté, celle qu'ils ont tous exprimée lorsqu'en tombant face à l'ennemi ils nous criaient : « Vive la France! »

Les Pupilles de la Nation vont ensuite déposer des couronnes sur les tombes des 26 soldats français morts dans les hôpitaux de la ville, au début de la guerre. Puis le cortège termina sa visite annuelle par le monument aux victimes du Devoir.

C'est M. le capitaine des douanes, Pontoise, de Roubaix, qui prit la parole au nom de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais. Dans son discours, il fit l'éloge de ces courageux citoyens qui ont donné généreusement leur vie pour épargner celle d'autrui.

La manifestation prit fin vers midi et demi.

A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT l'Hippodrome de Tourcoing jouera en matinée et en soirée. 62767d

Le choix de Fourrures de la Maison **POUGET**, 7 et 9, rue St-Jacques, est incomparable. 62770d

POMMES DE TERRE DE CONSERVE (Première qualité), 38 francs les 100 kilos, rendues à domicile. SELOSSE-CASTELAIN, 25, rue du Calvaire, Tourcoing. 62648

MARGARINE « ERA » aux fruits d'Orient, remplace avantageusement le beurre. 61626
MOUVAUX

UNE FETE RELIGIEUSE A LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE. — Dimanche a été célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'église et de l'ordination de son curé. — Les habitants du quartier des Francs, à Mouvaux, ont fêté dimanche, le jubilé de vingt-cinq ans de leur église et de prêtrise de M. l'abbé Tiberghien, curé.

Avant la grand'messe de 10 h., un cortège conduit à l'église M. l'abbé Tiberghien, qui est accompagné du vicaire-général Lecomte, et d'un nombreux clergé des environs.

L'édifice, décoré avec soin, est rempli de fidèles. Dans le chœur, surmonté d'un dôme, prennent place MM. François Ducrocq, suisse; Léon Buchy, clerc sacristain, et Paul Gadenne, sacristain, tous trois employés à l'église depuis sa fondation ainsi que les membres des familles bienfaitrices de la paroisse. Près d'eux se tiennent, avec leurs drapeaux, les gymnastes de la « Saint-Michel ».

Tandis que M. l'abbé Tiberghien célèbre la messe, la Chorale Saint-François, avec une parfaite maîtrise, sous la direction de M. Edmond Catteau, exécute les chants liturgiques de la messe de Pérosi.

Après l'Evangile, M. le Vicaire-général Lecomte apporte tout d'abord aux paroissiens la bénédiction du nouvel évêque de Lille, Mgr Quilliet.

Puis il rappelle la fondation de la paroisse Saint-François d'Assise, il y a vingt-cinq ans, due surtout à la générosité de M. François Masurel-Jonglez. Son premier curé, M. l'abbé Arnould, assura le développement de la nouvelle paroisse, et s'en souvint jusqu'à ses derniers jours, alors qu'il était doyen de Saint-André, à Lille.

M. le Vicaire-général Lecomte fait ensuite l'éloge bien mérité de M. l'abbé Michel Tiberghien qui, à l'Institution du Sacré-Cœur de Tourcoing, puis à Saint-Martin à Roubaix, fit montre de précieuses qualités, particulièrement à ce dernier poste, où il fut le disciple du regretté et vénéré Mgr Berteaux.

M. le Vicaire-général Lecomte rend hommage à la mémoire des bienfaiteurs et dit les services rendus par les trois premiers serviteurs de l'église, MM. Ducrocq, Buchy et Gadenne.

M. le Vicaire-général Lecomte termine en souhaitant une plus grande prospérité à la paroisse Saint-François d'Assise.

Après la grand'messe, M. l'abbé Tiberghien a reçu les félicitations de ses paroissiens, au Patronage, rue Masurel.

RAVITAILLEMENT. — Les magasins du ravitaillement seront transférés à partir du mardi 2 novembre, à l'impasse d'Hulst. Distribution : jeudi et samedi, une ration de café par famille jusqu'à épuisement; deux rations de 750 grammes de sucre par personne.

EMPRUNT NATIONAL. — Les souscriptions seront reçues par le **CREDIT DU NORD**, à **BOUSBECQUE, Café du Centre** (entrée particulière, rue de Menin), durant le mois de novembre, les mardi et vendredi, de 10 heures à midi, et de 14 à 16 heures. 62629

MARCQ-EN-BARŒUL

DOMMAGES DE GUERRE. — La Mairie nous prie d'insérer :

« La 3e Commission des dommages de guerre pour Marcq-en-Barœul rappelle aux sinistrés :

« 1° Que le dernier délai concernant le dépôt des demandes d'indemnité de dommages de guerre au greffe de la Commission cantonale expire le 1er décembre 1920.

« 2° Que toute demande d'avances ou tout dépôt d'un état estimatif des pertes soit à la Préfecture (rue Saint-Bernard à Lille), soit à la Reconstitution Industrielle, ne dispense pas les sinistrés d'avoir à déposer un dossier devant la Commission cantonale à Tourcoing (place Notre-Dame).

« 3° Qu'il appartient en principe au propriétaire du sol de réclamer l'indemnité à l'hectare de remise en état de productivité du sol, indemnité que le propriétaire devra s'engager à verser entre les mains du fermier qui opérera la remise en état. Les fermiers qui avaient déjà déposé leur demande d'indemnité sont donc priés d'aviser leurs propriétaires qu'ils ont à déposer dans leur dossier personnel l'indemnité de remise en état du sol.

« Pour tous renseignements, l'agent administratif se tient à la disposition des sinistrés en son bureau 5, place Notre-Dame à Tourcoing, tous les jeudis, de 2 à 6 h. »

MANIFESTATION PATRIOTIQUE AU CIMETIERE. — A l'issue de sa réunion trimestrielle qui a eu lieu, hier dimanche à 10 h. 45, la société des Anciens Combattants, précédée de l'Harmonie Municipale, s'est rendue au cimetière pour déposer, à l'occasion de la Toussaint, une couronne sur le monument aux morts pour la Patrie. Environ sept cents personnes assistaient à cette manifestation patriotique.

Au cimetière, M. Guillemaud, président de la Section des Anciens Combattants de Marcq-en-Barœul, parla de nos morts et du souvenir inaltérable qu'on doit garder de leur mémoire. Il dit aussi l'espoir des parents qui posséderont près d'eux les corps des membres de leur famille tombés devant l'ennemi.

La cérémonie se termina par l'exécution de la « Marseillaise » que joua l'Harmonie Municipale.

LA MEDAILLE MILITAIRE POSTHUME a été décernée au soldat Robert Celnis, du 110e R. I., avec la citation suivante :

« Soldat ayant eu très belle conduite au feu, a été mortellement blessé, le 5 mars 1915, à Douaumont, en faisant courageusement son devoir. Titulaire de la croix de guerre avec étoile de bronze. »

Les parents habitent rue Jacquart, 80.

HALLUIN

La BANQUE GENERALE DU NORD (ancienne Banque Verley-Decroix, capital 100 millions) a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'elle ouvrira le mercredi 3 novembre 1920 une Agence à Halluin, 65, rue de Lille, pour les services de banque et de bourse. Elle recevra sans frais les souscriptions à l'Emprunt national. 62775d

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Sabine Jaspar, fille de M. Maurice Jaspar, docteur en droit, avoué près le tribunal civil de Lille, et de Madame, née Tripier, avec M. André Chatteleyn, avocat au barreau de Lille, fils de M. Félix Chatteleyn, avocat-agréé à Roubaix, ancien sénateur, et de Madame, née Brassart.

MARIAGE

— Jeudi a été célébré le mariage de Mlle Cécile Selosse, fille de Mme Vve Louis Selosse-Tiberghien, avec M. Paul Vansteenberghe, de Mons-en-Barœul, en l'église St-Martin, à Roubaix. M. Lechantre, professeur, a donné avec virtuosité au violoncelle : « Clair de lune », de Massenet (Werther) et « Mélodie », de Godart. M. Ch. Schepens, ténor-solo du « Choral Nadaud », et du Cercle orphéonique « Les XL » a chanté avec maîtrise : « Ave Maria » de Massenet (Thaïs) avec accompagnement de M. Lechantre; « Panis Angelicus », de Franck, et la « Bénédiction nuptiale », d'Henri Defives. 62776d

Messieurs, avant de vous chausser
Pour la ville
Pour la marche
Pour l'usine
Pour la chasse
Pour les sports
Pour soirées
Voyez chez **JUBIN**, Bottier
21, rue de Maubeuge, PARIS
Maison fondée en 1906
Très connue dans le Nord de la France
Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, anglaise, rationnelles et confortables. 133
VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSEREZ vos COMMANDES
Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

LILLE

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DUNORD a tenu dimanche à la Société Industrielle du Nord (rue de l'Hôpital-Militaire), son assemblée générale annuelle. La séance était présidée par M. Emile Ferré, président de l'Association. Après lecture du compte moral et du rapport financier, qui ont été adoptés, il a été procédé au renouvellement des membres sortants du Conseil syndical. MM. Barré, Bauchat, Carlier, Demory, Duthil, Grattepanche, Liagre et P.-T. Pelleau, ont été réélus et le bureau a été confirmé dans ses fonctions.

Au cours de la séance, M. Ch. Liagre, secrétaire général, s'est fait l'interprète de ses confrères pour féliciter les nouveaux promus dans la Légion d'honneur: MM. Ferré, nommé officier; Léon Gobert et Martin-Mamy, nommés chevaliers.

Au banquet, qui a eu lieu à « LaColette », rue Marais, M. Henri Langlais, ancien président, a dans un toast délicat, félicité les nouveaux promus, et MM. Ferré, Gobert et Martin-Mamy ont remercié cordialement leurs confrères.

M. Ferré présen